



**MÉMORIAL
NATIONAL
PRISON
DE MONTLUC**

**PROGRAMME
PÉDAGOGIQUE
2016-2017**

SOMMAIRE

HISTORIQUE DU SITE

VISITES ET ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

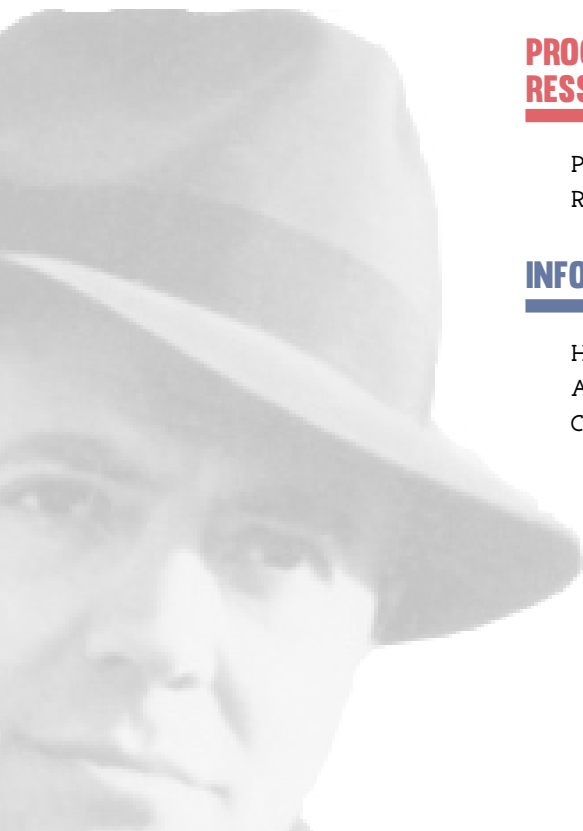
Visites guidées et visites thématiques
Ateliers pédagogiques
Les espaces de visite
Témoignages
Préparer sa visite

PROGRAMMATION CULTURELLE ET RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Programmation
Ressources

INFORMATIONS PRATIQUES

Horaires
Accès et accessibilité
Contact





HISTORIQUE

1921 - 2009

Le Mémorial National de la prison de Montluc rend hommage aux Juifs, Résistants et otages, victimes des nazis et de Vichy, en abordant l'étude des politiques de répression et de persécution de 1939 à 1944. Lieu emblématique de la mémoire lyonnaise, la prison de Montluc regroupe de nombreuses strates historiques se succédant de 1921 à 2009, date de fermeture de la Maison d'Arrêt pour femmes.

ORIGINES

Construite en 1921, en même temps que le tribunal militaire dont elle dépend et qui la jouxte, la prison de Montluc est le cœur d'une vaste région de justice militaire. Bâtie sur les glacis du fort Montluc, terminé au début des années 1830, la prison en prend le nom bien qu'elle soit distincte.

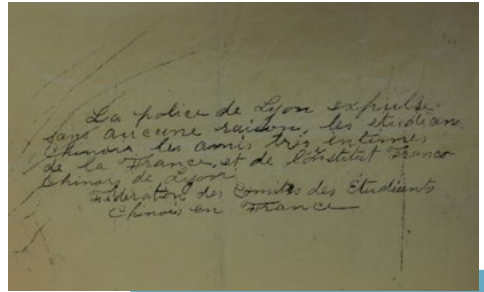
La prison est construite pour détenir au maximum, 5 officiers dans un pavillon, et 122 sous-officiers ou hommes de rang, dans des cellules individuelles de moins de quatre mètres carrés, dans le bâtiment principal. Le site est fermé par un double mur d'enceinte qui comprend, sur le glacis sud, entre le pavillon des officiers et le tribunal militaire, le "mur des fusillés".

La localisation de la prison dans le troisième arrondissement de Lyon n'est pas le fait du hasard. Ce terrain, situé le long des voies ferrées, entre des usines et des bâtiments militaires, est à la fois intégré et à l'écart des voies de circulations habituelles des lyonnais.

La prison de Montluc a toujours été à la fois proche et éloignée de la vie de la cité.

DES ÉTUDIANTS CHINOIS

En 1921, à la demande du préfet du Rhône, 104 étudiants chinois sont incarcérés au «Fort Montluc ». Ces « étudiants ouvriers chinois » sont venus se former dans les écoles et usines françaises.



Tract d'octobre 1921. © Bibliothèque Municipale de Lyon

Participent à ce programme des militants communistes et nationalistes chinois. Notons que Deng Xiaoping est, dans le cadre de cet échange, ouvrier au Creusot.

En 1921, ces étudiants sont contraints d'abandonner leurs études pour travailler à temps plein. Se crée parallèlement à Lyon, en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, un « Institut franco-chinois », sorte d'école normale supérieure chinoise en France. Une délégation de 104 étudiants ouvriers se rend à l'inauguration pour demander l'accès à cette formation, ce qui leur est refusé. Le préfet du Rhône décide de les faire arrêter et de les enfermer au «Fort Montluc ». L'état actuel des recherches ne permet pas d'identifier le lieu précis de cet internement à savoir dans le fort ou la nouvelle prison. Ils y sont cependant incarcérés jusqu'au 13 octobre, date à laquelle ils sont expulsés vers la Chine. Cet « épisode » coïncide avec la création du Parti Communiste Chinois en Chine au mois de juillet 1921 et s'inscrit comme un de ses épisodes fondateurs.

UNE PRISON MILITAIRE PEU UTILE

La prison de Montluc est totalement militaire jusqu'en 1926, puis prêtée à la justice civile jusqu'en octobre 1932.



Aile cellulaire des condamnés ©DR

UNE PRISON DANS LA GUERRE 1939-1940

Le 15 décembre 1939, la prison militaire de Montluc ouvre de nouveau ses portes pour devenir la prison militaire de Lyon. Les prisonniers y sont à la fois les justiciables ordinaires des prisons militaires –insoumis, soldats ayant commis un crime ou un délit, espions, et déserteurs– et les premiers détenus des juridictions d'exception : des militants communistes qui, depuis la signature du pacte de non-agression entre la Russie soviétique et l'Allemagne nazie, sont considérés comme des ennemis de l'intérieur. Le lieu choisi pour l'internement de ces détenus est une prison militaire, car la France en guerre est régie par la loi sur l'état de siège du 9 août 1849.

UNE PRISON DE VICHY ÉTÉ 1940 – FÉVRIER 1943

La loi portant sur l'état de siège permet à Vichy d'utiliser les prisons militaires dans le cadre de la répression contre les opposants qui sont accusés par le régime de « menées antinationales ». Il s'agit à nouveau des communistes, mais aussi des premiers Résistants qui luttent pour la France libre et contre les

politiques de collaboration et qui sont jugés en zone Sud par un tribunal militaire jusqu'au démantèlement de l'armée d'armistice après l'invasion de la zone non-occupée, le 11 novembre 1942, par les troupes allemandes.

Au plus fort de l'utilisation du site par l'État français 300 détenus y sont enfermés. Rappelons que la prison était construite pour détenir 122 soldats et 5 officiers. C'est donc de cette période que datent les premières transformations d'espaces non cellulaires en lieux de vie ou d'enfermement. Lorsque les autorités allemandes réquisitionnent le site, il n'y a plus d'espaces de vie, seulement des lieux d'enfermement. Sous Vichy, furent notamment enfermés à Montluc, Jean de Lattre de Tassigny, l'anarchiste Maurice Joyeux ainsi que le "père" de l'indépendance tunisienne, Habib Bourguiba.

UNE PRISON NAZIE DE RÉPRESSION ET DE PERSÉCUTION RACIALE 8 JANVIER 1943 – 24 AOÛT 1944

Le 31 décembre 1942, deux officiers allemands, accompagnés d'un officier français, se rendent à Montluc afin de connaître « le nombre de places disponibles ». Le 8 janvier, les Allemands occupent un étage du site pour finalement le réquisitionner en totalité entre le 15 et le 17 février 1943.

La prison française est alors supprimée, devenant totalement allemande, tout autant qu'un lieu de transit pour les Résistants, Juifs et otages, arrêtés ou livrés aux Allemands,



Cour de la baraque aux Juifs ©DR

qui sont conduits depuis Lyon vers l'univers concentrationnaire et le système d'extermination nazis. Montluc se situe alors entre prison classique de la justice militaire allemande et centre de détention provisoire pour les victimes de la Gestapo.

Le nombre de victimes des politiques répressives allemandes augmente. Montluc est devenu un territoire allemand qui fonctionne en lien et sous l'influence de la Gestapo de Lyon. Y sont emprisonnées les personnes jugées par le tribunal militaire allemand auxquelles s'ajoutent progressivement les Juifs, les Résistants et les otages, arrêtés par les hommes de Klaus Barbie, ou livrés à la Gestapo de Lyon.



Les enfants d'Izieu ©Maison d'Izieu

Entre le 17 février 1943 et le 24 août 1944, plus de 9000 personnes, Juifs, Résistants et otages, hommes, femmes et enfants, passent par Montluc. Elles y sont emprisonnées entre les interrogatoires qui se déroulent dans les locaux de la Gestapo, et attendent d'en être extraites pour être déportées ou exécutées. Montluc est alors un lieu de répression contre les Résistants, et de regroupement des Juifs avant leur déportation, principalement vers les camps d'Auschwitz-Birkenau. Lorsque les internés sont extraits de Montluc, deux formules sont utilisées par les gardiens : *avec bagages* ou *sans bagages*, ce qui signifie la déportation ou l'exécution. Ceux qui sont déportés ne le sont pas directement depuis Montluc, mais sont d'abord acheminés en train depuis Lyon vers les camps de transit parisiens : Drancy pour les hommes, femmes et enfants juifs, Compiègne et Romainville pour les hommes et les femmes non juifs.

Deux convois partent directement de Lyon vers les camps en voitures de voyageurs, celui du 29 juin 1944 vers Dachau et du 11 août 1944, vers les camps du Struthof, de Ravensbrück, et d'Auschwitz-Birkenau pour les Juifs.

Montluc n'est alors plus une prison où l'on doit purger une peine, mais un lieu où débute la destruction des corps et des esprits. Il n'y a donc plus de réfectoire, d'ateliers, de magasin ou de foyer, car tous les espaces de vie deviennent des lieux d'enfermement. Les espaces de détention individuels deviennent, en majorité, des espaces de détention collectifs. Ainsi, même la baraque en bois située dans la cour, vétuste et insalubre, devient un espace de transit pour les hommes juifs de plus de 15 ans. Cette baraque, détruite à la Libération, a pris le nom de Baraque aux Juifs.

La surpopulation devient insoutenable dès le mois de janvier 1944. Les cellules de moins de 4m² sont vidées de leur mobilier pour y enfermer jusqu'à huit personnes à la fois.

Seulement dix minutes de sortie, une tinette dans la cellule, une soupe incolore, de l'ersatz de café dans une gamelle cabossée, et un morceau de pain noir. À la vermine et à l'insalubrité, aux tortures et à la faim s'ajoute la peur. Les convois de familles juives se succèdent. Celles-ci, séparées dès leur entrée à Montluc sont réunies sur un quai de gare, avant le départ pour Drancy. Les détenus rentrent meurtris des interrogatoires, parfois mourants... et les nouveaux venus lisent sur le visage des anciens le sort qui sera le leur.



Les enfants d'Izieu, des familles de Juifs étrangers et français, des Résistants célèbres tels Jean Moulin, Raymond Aubrac et Mila Racine, ou anonymes, comme Louis Adam, artisan aveugle de Villeurbanne, des intellectuels engagés comme Marc Bloch, René Leynaud, des religieux et des laïcs, tous découvrent à Montluc la première étape du processus de déshumanisation.

DES MASSACRES À LA LIBÉRATION ÉTÉ 1944

Dans le contexte de l'été 1944 –débarquement de Normandie et de Provence, soulèvement des maquis, et Libération du territoire– les Allemands sont, à Lyon, pris dans un étau et Klaus Barbie procède à la suppression massive des détenus de Montluc. C'est dans ce contexte qu'est formé le convoi du 11 août 1944, qui, ne pouvant rejoindre Paris, va directement en voitures de voyageurs vers les camps nazis. Ce sont aussi 635 prisonniers, sortis de Montluc *sans bagages*, qui sont massacrés aux alentours de Lyon, à Saint-Didier-de-Formans le 16 juin (28 morts), Bron les 17, 28 et 21 août (109 morts), Saint Genis-Laval le 20 août (120 morts)...

Le Cardinal Gerlier n'est pas la seule autorité à s'émouvoir de ces massacres et les représentants encore en clandestinité de la Résistance, adressent au commandement allemand un ultimatum par la voix d'Yves Farge : pour chaque détenu exécuté, un officier allemand le sera à son tour par la Résistance. Par l'intermédiaire de la Croix-Rouge, la prison est libérée le 24 août

FINIR LA GUERRE

Le 25 août au matin, alors que la ville de Lyon n'est pas encore officiellement libérée, le drapeau tricolore de la République flotte sur Montluc.

Dès la libération de Lyon, la prison militaire de Montluc devient un centre d'internement pour les collaborateurs et criminels de guerre allemands et français. À la fin de l'année 1944, 500 détenus y sont emprisonnés. En 1947, suite à une grande réforme pénitentiaire, Montluc devient une prison civile mais demeure le lieu d'internement de ceux que condamne le tribunal militaire La dernière juridiction d'exception à procéder à l'internement à Montluc est le tribunal permanent des forces armées qui y siège au moment de la guerre d'Algérie. Y sont alors internés des sympathisants du FLN ainsi que des militants de l'organisation, dont onze sont guillotins sur le chemin de ronde. La prison demeure le lieu d'internement pour la justice militaire, jusqu'à sa suppression en 1983.

Enfin, 40 ans presque jour pour jour après la réquisition de la prison par les nazis en 1943 et à la demande de Robert Badinter, garde des Sceaux, Klaus Barbie y est enfermé symboliquement une semaine en février 1983 dès son arrivée en France métropolitaine.

Montluc a détenu des hommes jusqu'en 1997 et des femmes jusqu'en février 2009.

© Grande Antoine in Bolze Bernard (dir.) *Prisons de Lyon, Une histoire manifeste*, Lyon, Editions Lieux Dits, 2013, p. 40-47

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Bolze Bernard (dir.), *Prisons de Lyon, Une histoire manifeste*, Lyon, Editions Lieux Dits, 2013.

Doré-Rivé Isabelle (dir.), *Une ville dans la guerre, Lyon 1939-1945*, Lyon, Fage Editions, 2012.

Klarsfeld Serge, *Le calendrier de la persécution des Juifs en France 1940-1944*, Paris, édité par les FFDJF, 1993.

Permezel Bruno, *Montluc, Antichambre de l'inconnu (1942-1944)*, Lyon, Editions BGA PERMEZEL, 1999.



VISITES ET ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

LES VISITES GUIDÉES

Les élèves découvrent le site et l'histoire de la prison de Montluc à travers une visite adaptée aux différents niveaux scolaires ainsi qu'aux demandes éventuelles des enseignants. La visite permet d'appréhender les enjeux de la répression française et nazie dans la région Rhône-Alpes, de juillet 1940 à août 1944.

Après la découverte de l'histoire de la prison de Montluc dans l'ancien réfectoire, les élèves pénètrent dans le bâtiment cellulaire afin de prendre conscience des conditions de détention et du rôle de la prison dans l'organisation répressive nazie. Les portraits d'internés, Juifs, Résistants et otages, présentés dans les cellules, permettent dans leur diversité de donner corps aux problématiques historiques abordées.

NIVEAU : DU CM2 À LA TERMINALE
DURÉE : 1H15

LES VISITES ADAPTÉES

Le Mémorial propose aux différentes structures spécialisées des visites adaptées aux différents publics en situation de handicap et aux publics du champ social. L'équipe de médiation est ainsi à disposition des enseignants afin de mettre en place des accompagnements spécifiques tenant compte de la nature des publics et des projets d'établissements.

TOUS NIVEAUX
DURÉE : 1H15

LES VISITES THÉMATIQUES

Outre les visites classiques consacrées à l'histoire du site, le Mémorial propose également des visites thématiques adaptées aux différents niveaux scolaires, enseignements et projets pédagogiques. Ces visites s'adaptent notamment à la région d'origine des établissements scolaires ainsi qu'aux approches abordées en classe par les enseignants. Des parcours peuvent ainsi être développés autour d'une personnalité, d'une localité, d'un évènement ou d'un thème particulier et permettre ainsi aux élèves d'approfondir les enseignements dispensés en classe.

NIVEAU : DU CM2 À LA TERMINALE
DURÉE : 1H15



Visite du Mémorial ©Mémorial Montluc

LES VISITES JEAN MOULIN

Détenu à Montluc après son arrestation le 21 juin 1943 à Caluire, Jean Moulin est un personnage emblématique de l'histoire de la prison. Cette visite thématique permet de découvrir le parcours du fondateur du Conseil National de la Résistance à travers le site du Mémorial ainsi que différents documents d'archives mis à disposition du public.

TOUS NIVEAUX
DURÉE : 1H15



Visite guidée André Devigny, 2014 ©Mémorial Montluc

LES VISITES ANDRÉ DEVIGNY

Seul évadé de la prison de Montluc pendant la période allemande, André Devigny est un détenu à part dans l'histoire de la prison. Le mémorial propose une visite thématique sur son parcours et son évasion ainsi qu'une mise en parallèle avec le film de Robert Bresson «Un condamné à mort s'est échappé», adapté de l'histoire personnelle d'André Devigny et tourné à Montluc en 1956.

TOUS NIVEAUX
DURÉE : 1H30

LES VISITES GUERRE D'ALGÉRIE

Cédée à la justice civile en décembre 1947, la prison de Montluc reste cependant utilisée par la justice militaire après-guerre et notamment pendant la guerre d'Algérie. Elle accueille de nombreux sympathisants de la cause algérienne ainsi que des militants FLN et MNA condamnés à mort. 11 sont guillotinés dans le chemin de ronde de la prison entre septembre 1959 et janvier 1961.

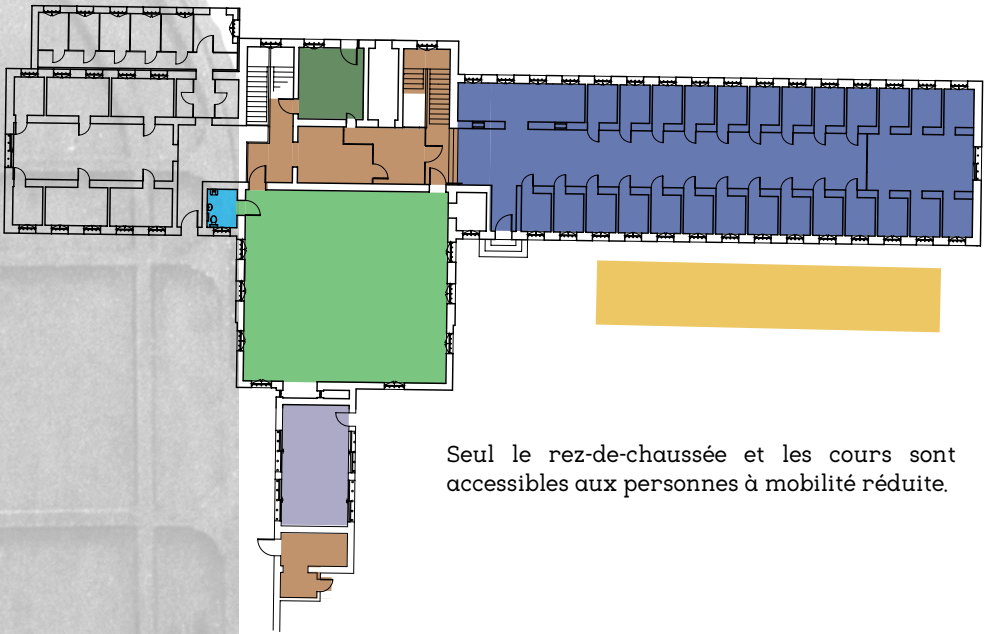
TOUS NIVEAUX
DURÉE : 1H30




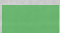
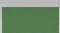
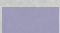
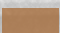



Salah Dehil, dernier exécuté algérien ©Droits réservés

LES ESPACES DE VISITES

Sur environ 6000 m², le Mémorial propose aux visiteurs un accès à de nombreuses parties de la prison. Outre le bâtiment cellulaire, la grande majorité des espaces extérieurs sont également accessibles : cours de promenade, cour de la nursery et chemin de ronde. Les caves du greffe sont également ouvertes à la visite.



Seul le rez-de-chaussée et les cours sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

-  Espace cellulaire
-  Ancien réfectoire, salle d'exposition permanente
-  Accueil
-  Douches
-  Zones de circulation
-  Toilettes
-  Emplacement de l'ancienne "baraque aux Juifs"
-  Espaces fermés au public

A1 ITINÉRAIRES DE RÉSISTANTS

Cet atelier vise à reconstituer, au choix, l'itinéraire d'une famille ou d'un réseau de résistants. Cet atelier utilise différents documents d'archives privées et publiques.

NIVEAU : COLLÈGE ET LYCÉE

DURÉE : 1H15

A2 JURIDICTIONS

Prison militaire, outil de répression politique et prison civile, le statut de Montluc n'a cessé de changer tout au long de son histoire. Cet atelier permet de mieux comprendre le rôle des différentes juridictions en France entre 1921 et 1962. Cela permet de poser la question du Droit et de la Justice, ainsi que de la garantie constitutionnelle.

NIVEAU : COLLÈGE ET LYCÉE

DURÉE : 1H15

A3 CONTEXTUALISATION

Cet atelier permet aux élèves de resituer l'histoire de la prison de Montluc en la plaçant dans un contexte plus large, celui de la ville de Lyon et de la région pendant la Seconde Guerre mondiale.

NIVEAU : CM2 ET COLLÈGE

DURÉE : 45 MIN

A4 LETTRES DE FUSILLÉS

À travers des lettres de fusillés de la prison de Montluc et d'autres lieux en France, les élèves abordent la question de la répression politique de l'époque. Ces derniers mots traduisent également l'attitude d'un condamné face à la mort

NIVEAU : COLLÈGE ET LYCÉE

DURÉE : 1H15

A5 MÉMOIRES DE LA SHOAH

La prison de Montluc occupe une place centrale dans la persécution des Juifs à Lyon et plus largement en Rhône-Alpes. L'atelier permet à chaque élève en fournissant un travail historique, de comprendre la mise en place de la Solution finale à travers l'exemple de Montluc.

NIVEAU : COLLÈGE ET LYCÉE

DURÉE : 1H15

A6 MONTLUC & LE CINÉMA

La prison de Montluc occupe une place centrale dans la persécution des Juifs à Lyon et plus largement en Rhône-Alpes. L'atelier permet à chaque élève en fournissant un travail historique, de comprendre la mise en place de la Solution finale à travers l'exemple de Montluc.

NIVEAU : COLLÈGE ET LYCÉE

DURÉE : 1H15

A7 MONTLUC EN BD

Cet atelier initie les élèves aux grandes étapes de la création d'une bande-dessinée tout en découvrant l'Histoire de la prison et certains parcours d'internés. Cet Atelier BD est également ouvert aux centres sociaux et réservé aux groupes réduits (20 personnes maximum)

NIVEAU : COLLÈGE ET LYCÉE

DURÉE : 2H30



**POSSIBILITÉ DE PARTICIPER
AU CONCOURS BULLES DE
MÉMOIRE ORGANISÉ PAR
L'ONACVG EN CANDIDAT
LIBRE OU PAR CLASSE.**

**+ DINFOS SUR
WWW.ONAC-VG.FR
RUBRIQUE CONCOURS-SCOLAIRES**

LES TÉMOINS

Le site entretient des liens privilégiés avec de nombreux rescapés qui viennent régulièrement au Mémorial National de la prison de Montluc témoigner de leurs parcours.

Sur demande, et selon la disponibilité des témoins, des rencontres peuvent être organisées en complément de la visite du mémorial. Il est important que ces rencontres soient préparées en amont par les encadrants de manière à faciliter les échanges entre les élèves et les rescapés.

LES TÉMOIGNAGES VIDÉOS

Le mémorial dispose également de nombreux témoignages vidéos de rescapés de la prison pendant la période allemande.

Dans le cadre d'animations pédagogiques spécifiques, des extraits du procès de Klaus Barbie en 1987 à Lyon sont également utilisés.

Claude Bloch



Jean Monin



Jean Nallit



Andrée Gaillard

L'équipe du Mémorial se tient à la disposition des enseignants afin de les aider à préparer au mieux leur visite que ce soit au niveau pédagogique ou pour la préparation du déplacement.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Visiter un Mémorial est une expérience à part. Il convient ainsi afin que les visites se déroulent dans des conditions optimales de bien rappeler aux élèves de respecter la dignité des lieux.

D'un point de vue pédagogique, le Mémorial offre la possibilité d'aborder de nombreuses thématiques extérieures au programme d'Histoire et ainsi de travailler de manière transdisciplinaire en s'inscrivant ainsi pleinement dans le cadre des EPI.

Le tableau ci-dessous vous permet de reprérer rapidement les thématiques des ateliers susceptibles de vous intéresser.

RÉSERVATIONS

Pour toute réservation, vous pouvez contacter le Mémorial par mail ou par téléphone. Suite à cette réservation, vous recevrez un bon de confirmation, à nous retourner complété et signé dans les 2 semaines suivant sa réception.

En cas d'annulation, merci de prévenir le mémorial au plus tard 48h avant votre visite.

		Niveau	Durée	Thématique
A1	Itinéraires de Résistants	Collège/Lycée	1h15	■
A2	Juridictions	Lycée	1h15	■ ■
A3	Contextualisation	CM2/Collège	45min	■
A4	Lettres de fusillés	Collège / Lycée	1h15	■ ■
A5	Mémoires de la Shoah	Collège/Lycée	1h15	■ ■
A6	Montluc & le cinéma	Collège/Lycée	1h15	■ ■ ■
A7	Montluc en BD	Collège/Lycée	2h30	■ ■ ■

■ Histoire

■ Français / Lettres

■ Éducation civique

■ Arts plastiques



**PROGRAMMATION CULTURELLE ET
RESSOURCES PÉDAGOGIQUES**

le Mémorial National de la Prison de Montluc propose depuis plusieurs années différents événements tels que des conférences, projections, visant à apporter un complément aux visites guidées et à l'exposition permanente du site.

CONFÉRENCES

Organisées en partenariat avec les Archives Départementales et métropolitaines du Rhône, ces conférences sont l'occasion d'apporter un éclairage particulier sur différentes thématiques et de permettre un dialogue entre le publics et les différents intervenants.

PROJETS HORS LES MURS

Ces projets «hors les murs» en lien avec la prison interviennent en différents lieux de la région lyonnaise, notamment dans les différents lieux de massacres de 1944 et les autres sites du Ministère de la Défense (Nécropole Nationale de la Doua, Tata Sénégalais...).

ÉVÉNEMENTS

Selon l'agenda culturel et mémoriel, le Mémorial organise différents événements et cérémonies commémoratives organisées sur le site de Montluc ou à l'extérieur.

CÉRÉMONIES

■ 27 janvier : Journée de la mémoire de l'Holocauste et de la prévention des crimes contre l'humanité.

■ 27 mai : Journée nationale de la Résistance

■ 24 août : Libération de la Prison Montluc

ÉVÉNEMENTS

■ 17 et 18 septembre : Journées Européennes du Patrimoine

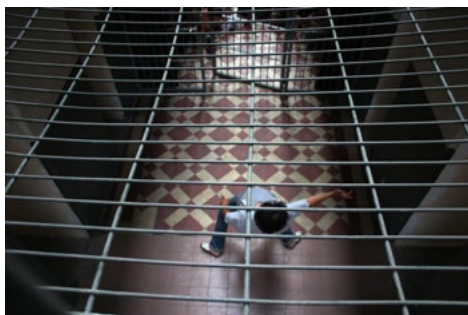
■ Juillet : Festival «Dialogues en Humanité»

EXPOSITIONS

Chaque année, le Mémorial propose une exposition temporaire liée à l'Histoire de la prison et à la Seconde Guerre mondiale. À l'occasion des 30 ans du procès Klaus Barbie, l'exposition 2017 reviendra sur cet événement historique et plus largement sur la justice d'après guerre.

Tous les renseignements, dates, horaires et détails de cette programmation culturelle et mémorielle sont disponibles sur notre site internet ou en vous inscrivant à notre newsletter, disponible par courriel sur simple demande.

WWW.MEMORIAL-MONTLUC.FR



FORMATIONS

Le Mémorial organise chaque année une formation pour les professeurs en collège inscrite au Plan Académique de Formation, dans le cadre de l'enseignement de la Justice en classe de quatrième.

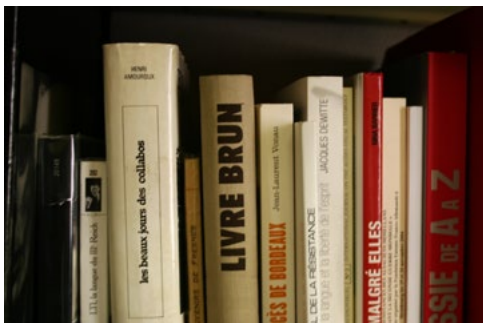
Après une première demie-journée consacrée à une visite du site et à la découverte d'un atelier pédagogique sur sur cette thématique, la formation se poursuit l'après-midi avec une rencontre avec un professionnel de la Justice.

DURÉE : 1 JOURNÉE

**INSCRIPTION AUPRÈS DU MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE**

RESSOURCES

Le Mémorial met à disposition des enseignants et documentalistes, un centre de documentation où sont librement consultables des ouvrages généraux, spécialisés ainsi que des témoignages d'internés de Montluc. Les accompagnateurs peuvent ainsi préparer au mieux leur visite du Mémorial.



CNRD 2016-2017

Depuis maintenant deux ans, le Mémorial propose chaque année une visite spécifique sur la thématique du Concours National de la Résistance et de la Déportation.

Les élèves inscrits au concours peuvent ainsi découvrir l'histoire de la prison à travers différents documents archivistiques et iconographiques en lien avec le CNRD.

Au delà de la thématique annuelle, ce temps pédagogique vise à sensibiliser les élèves à la démarche de recherche historique.

SUR RÉSERVATION

NIVEAU : COLLÈGE ET LYCÉE

DURÉE : 1H30 - 2H





INFORMATIONS PRATIQUES

HORAIRES

INDIVIDUELS

Du mercredi au samedi

14h00-17h30

Visite guidée les après-midi à 15h30

Juillet et août, ouverture du mardi au samedi

9h00-12h00 et 14h00-17h30

Visite guidée à 10h30 et 15h30

SCOLAIRES ET GROUPES (20 et plus)

Du mardi au vendredi

9h00-17h30 sur réservation

LE SITE EST FERMÉ AU PUBLIC LES JOURS FÉRIÉS

ACCES

TRAMWAY

T4 / Arrêt Manufacture-Montluc

MÉTRO

Ligne D / Arrêt Sans souci

BUS

Ligne 69 / Arrêt St Philippe

VOITURE ET VÉLO

Stationnement devant le mémorial

VÉLO

Station Hachette, 2 rue Renoir

Station Université Jean Moulin, rue du professeur Rollet

TARIFS ET ACCESSIBILITÉ

Les visites, témoignages et ateliers du Mémorial National de la prison de Montluc sont gratuits.

Seuls le rez-de-chaussée et les extérieurs sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

CONTACTS

ADRESSE

4 rue Jeanne Hachette

BP 3005

69003 LYON

TÉLÉPHONE

Tél : 04.78.53.60.41

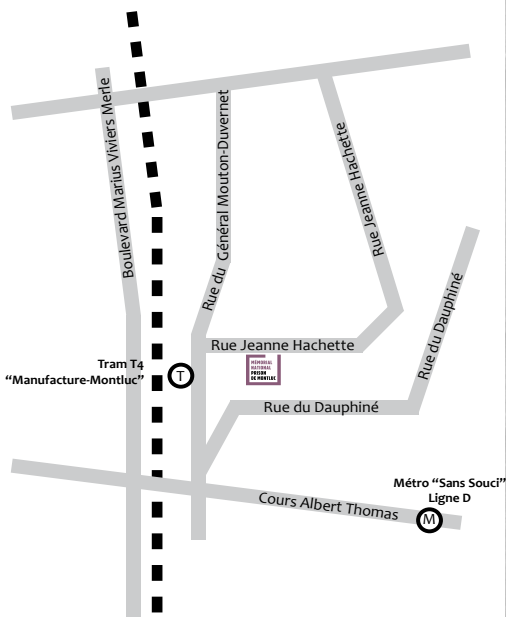
WEB

www.memorial-montluc.fr

COURRIEL

reservation@memorial-montluc.fr

Entrée du Mémorial :
4 rue Jeanne Hachette - 69003 Lyon



MÉMORIAL NATIONAL PRISON DE MONTLUC

www.memorial-montluc.fr

